

NOM :

Prénom :

Classe :

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

RESISTER !

Le 18 juin 1940, alors que la France est en pleine débâcle face à une armée allemande que rien ne semble pouvoir arrêter, le général de Gaulle lance aux Français depuis Londres un appel à la résistance. Cet appel va entraîner la mobilisation de femmes et d'hommes de tous horizons, décidés à lutter contre l'occupant nazi et leurs soutiens au sein de ce que l'on appellera « l'armée des ombres ».

Leur lutte, isolée ou collective, se manifeste par des actions militaires (renseignement, sabotages, attaques) et civiles (distribution de tracts et revues, faux papiers, manifestations, sauvetage de prisonniers de guerre, de réfractaires au Service du travail obligatoire ou aide aux personnes persécutées comme les Juifs).

Les historiens estiment que 2% de la population française a fait activement partie de la Résistance, soit environ 230 000 personnes. Parmi elles, 42 000 ont été déportées et 100 000 ont payé de leur vie leur engagement. Pour le département de l'Eure, on estime le nombre de résistants à 4500.



DISTRIBUTION DE TRACTS SUR LE TERRITOIRE

Rapport de la gendarmerie de Louviers, 18 novembre 1942 (Source : Service historique de la Défense)

« Dans la matinée du 18 novembre 1942 des centaines de tracts de propagande anglaise ont été découverts éparpillés sur territoire des communes d'Incarville, St-Étienne-du-Vauvray, St-Pierre-du-Vauvray et Canappeville.

Des mesures ont été prises pour le ramassage. Des avions inconnus ont survolé la région la nuit dernière. On suppose que ce sont des avions anglais. »

Rapport de la gendarmerie de Louviers, 12 décembre 1943

« Le 11 décembre 1943, le maire de la commune de St-Étienne-du-Vauvray (Eure) a trouvé dans son courrier cinq tracts de propagande communiste contenus dans une enveloppe timbrée, postée à Paris, bureau N°87 au 43 de la rue des Boulets le 9 décembre 1943 à 16h45.

Ces tracts imprimés en petits caractères recto et verso sont intitulés

1° Un appel à la nation par le Comité National Français.

2° Paysans Français.

3° Contre le pillage du cheptel Français.

4° La Promotion pour la libération de la France.

5° Paysans Bretons il faut continuer l'action et de le Combat.

Tous ces tracts traitent de la résistance aux autorités allemandes, aux instructions gouvernementales et résument les directives du parti communiste pour la libération de la France.

Ces publications n'ont pas été diffusées et les autres maires de la circonscription n'ont pas reçu de semblables écrits. »

Réponds aux questions en argumentant tes réponses à partir des textes :

Quels sont les modes de diffusion des tracts résistants ?

Qui pourraient être les auteurs de ces tracts ?

Comment et pourquoi les autorités tentent-elles de limiter leur diffusion ?

UN ACTE DE SABOTAGE À AMFREVILLE-SUR-ITON

Rapport de la gendarmerie de Louviers, 18 juin 1944 (Source : Service historique de la Défense)

« Ce jour d'aujourd'hui dix-huit juin mil neuf cent quarante-quatre à onze heures :

Nous soussignés : D. adjudant ; V., P.; G. et T., gendarmes à la résidence de Louviers, département de l'Eure, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant à notre caserne, sommes prévenus téléphoniquement par la gare de Louviers, qu'un rail de la ligne LOUVIERS-ÉVREUX a été déboulonné au lieudit « Les Perrets », commune d'Amfreville-sur-Iton. Tout trafic ayant cessé sur cette ligne à la suite des derniers bombardements d'Évreux, nous nous rendons sur les lieux en compagnie de M. B., Chef de district à Louviers et constatons :

Le rail de la file impaire, au kilomètre 20.394, au lieudit « Les Perrets », commune d'Amfreville-sur-Iton, a été détirefonné sur 11 traverses, côté extérieur et sur 8 traverses, côté intérieur. L'éclisse a été déboulonnée et le rail ainsi dégagé est écarté de 0 m 25. Deux tirefonds et l'éclisse ont été retrouvés dans l'herbe à proximité du lieu. Les autres tirefonds (31) n'ont pas été retrouvés. Il n'existe aucune trace à proximité et les recherches faites dans le bois voisin n'ont donné aucun résultat.

Au passage à niveau n°46, nous apprenons que l'attentat a été découvert à 12 heures 30 le 17 juin 1944 par M. H., couvreur, demeurant à Amfreville-sur-Iton, lequel a constaté le fait en venant dans son champ situé à proximité. (...)

Monsieur H. G., 65 ans, couvreur, demeurant à Amfreville-sur-Iton, déclare :

« Hier 17 juin 1944, vers 12 heures 30 je me suis rendu dans mon champ de pommes de terre situé le long de la voir ferrée LOUVIERS-ÉVREUX, au lieudit « Les Perrets » territoire de la commune d'Amfreville-sur-Iton, où j'ai constaté qu'un rail de la ligne avait été déplacé. Au premier abord, j'ai pensé qu'une bombe avait tombé sur la voie, mais par la suite j'ai vu que des tirefonds et l'éclisse avaient été enlevés. Comme depuis plusieurs jours, il ne passe plus de train sur la ligne, je n'ai pas prêté plus d'attention, néanmoins dans la soirée et au retour du maire M. C., je l'ai avisé de mes constatations.

Je n'avais pas été à mon champ depuis 15 jours et je ne puis vous dire si l'attentat commis sur la ligne est ancien, c'est-à-dire depuis plusieurs jours ou récent. Je n'ai vu personne rôder à proximité des lieux. »

Lecture faite, persiste et signe.(...)

Ce jour à neuf heures et après avoir avisé notre Commandant de Section, nous gendarmes T. et P., continuant les recherches, nous avons visité le bois et les abords du lieu de l'attentat sans découvrir le moindre indice. A 11 heures, les employés de la S.N.C.F. ont réparé le rail permettant la circulation entre Acquigny et Hondouville.

Nous avons entendu verbalement Mme P. garde-barrière du P.N. 46. Cette personne n'a pu nous donner aucun renseignement. Les recherches faites dans les communes d'Amfreville-sur-Iton et Acquigny, n'ont apporté aucun élément pouvant nous permettre d'identifier le ou les auteurs de l'attentat. »

Réponds aux questions en argumentant tes réponses à partir du texte :

Quel est l'incident relaté dans ce texte ?

Pourquoi peut-il être assimilé à un acte de sabotage ?

Quel était le but visé ? A-t-il été atteint ?

RÉSISTER AU PRIX DE SA LIBERTÉ...

Devenir résistant est un acte individuel et volontaire, conduisant souvent à l'intégration dans un mouvement (groupe isolé et mobile, basé en France) ou un réseau (groupe lié à la France libre ou à un organisme allié). Les premiers groupes de résistance sont créés dès 1940 comme le « Réseau », « Fritz dehors ! » ou la Confrérie Notre-Dame, rejoints par Libé-Nord, Vengeance, l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) ou Front national, proche du parti communiste. Marcel Baudot, directeur des Archives départementales de l'Eure et membre du réseau Cohors-Asturies, est nommé en 1943 chef militaire de l'armée secrète de l'Eure : il coordonne les actions de soutien au débarquement et à l'avancée des Alliés.

Le prix est souvent lourd à payer. Plusieurs de ces réseaux subissent de lourdes pertes. Les arrestations se multiplient, suivies d'emprisonnement, de torture, de déportation, voire d'exécution, sans distinction d'âge ou de sexe.

Une résistante lovérienne engagée : Denise Miquel

En août 1943, l'industriel textile Charles Miquel, alias Léopard, crée l'antenne lovérienne du réseau Alliance, qui a pour missions le renseignement ainsi que la réception et le transport d'armes, sous couvert des bâtiments et camions de l'usine. Sa fille Denise, née en 1921, s'engage au sein du réseau en septembre 1943, mais est arrêtée le 8 juillet 1944 par la Gestapo. Elle a raconté que lors de son interrogatoire, son réseau a été rebaptisé par les nazis qui lui dirent : "Vous ne pouvez tout de même pas nier que votre père s'appelle Léopard et que, vous-même, vous êtes Mangouste. Elle éclata de rire et répondit : "Mais c'est l'Arche de Noé". Les Allemands lui dirent alors : "Vous venez de baptiser votre réseau..."

Elle est ensuite déportée au camp de Ravensbrück, dont elle sera libérée le 21 mai 1945. Rentrée à Louviers, elle s'est mariée en 1947. Médaillée de la Résistance, Croix de guerre, elle a été élevée en 2011 à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Elle est décédée en août 2015.

Confidentiel

Monsieur,

Comme suite à votre demande de renseignements concernant la qualité de déporté de Mademoiselle Denise MIQUEL, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants dont certains ne sont guère contrôlables.

Mademoiselle MIQUEL Denise aujourd'hui Madame NETTER était déchifreuse au réseau alliance, arrêtée en 1944, elle fut déportée et internée à Ravensbruck, libérée le 24 Mai 1945 est rentrée dans son foyer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire de Louviers.

KL: *Promemblyids* *Hollertith erfapt* *31907 10273*

Häftl.-Nr.: *57609/100*

Häftlings-Personal-Karte

Fam.-Name: <i>Miquel</i>	Oberstellt	Personen-Beschreibung:
Vorname: <i>Denise</i>	am: <i>4.11.44</i> an KL.	Größe: <i>165</i> cm
Geb. am: <i>16.3.21</i> in: <i>Louviers</i>	am: <i>Andenwald</i> an KL.	Gestalt: <i>mittel</i>
Stand: <i>led</i> Kinder: _____	am: _____ an KL.	Gesicht: <i>oval</i>
Wohnort: <i>Louviers (Eure)</i>	am: _____ an KL.	Augen: <i>blau</i>
Strasse: _____	am: _____ an KL.	Nase: <i>mittel</i>
Religion: <i>ke</i> Staatsang: <i>Französin</i>	am: _____ an KL.	Mund: <i>mittel</i>
Wohnort d. Angehörigen: <i>Simon Desmarais</i>	am: _____ an KL.	Ohren: <i>mittel</i>
<i>Louviers (Eure)</i>	am: _____ an KL.	Zähne: <i>gut</i>
Eingewiesen am: <i>22.5.44</i> <i>offizier</i>	am: _____ an KL.	Haare: <i>blond</i>
durch: <i>KZ Ravensbrück</i>	am: _____ an KL.	Sprache: <i>franz.</i>
in KL.: <i>Ravensbrück</i>	am: _____ an KL.	Bes. Kennzeichen: <i>Chiffren:</i>
Grund: <i>Spionage, Pol. Franz.</i>	Entlassung:	<i>Gesetz d. Reich</i>
Vorstrafen: _____	am: _____ durch KL.:	Charakt.-Eigenschaften: _____
_____	mit Verfügung v.: _____	Sicherheit b. Einsatz: _____
_____	Strafen im Lager: _____	_____

Archives Bad Arolsen

Réponds aux questions en argumentant tes réponses à partir des documents ci-dessus :

Quel était le travail de Denise Miquel au sein du réseau ? En quoi pouvait-il consister ?

Durant quelle période a-t-elle été internée (« eingewiesen ») au camp de Ravensbrück ? Combien de temps ?

Que peut signifier le triangle rouge situé en haut à droite de la carte de prisonnier ? Fais des recherches pour retrouver d'autres insignes utilisés dans les camps de concentration pour différencier les catégories de prisonniers.

... OU DE SA VIE

Rapport de la brigade de gendarmerie de Louviers, 29 octobre 1944 (Source : Service historique de la Défense)

« Renseignements sur les atrocités commises par les Allemands pendant la période du 6 juin 1944 jusqu'à la Libération

- Jour, heure : le 20 août 1944 au cours de la nuit
- Noms des fusillés, massacrés, torturés : AUBINEAU, Marc, Hubert, Albert, Marcel, né le 3/11/1912 à Olivet (Loiret)
- Renseignements succincts sur les faits : Acquigny. a été trouvé porteur de grenade au Goulet par des S.S., qui l'ont emmené à Acquigny où alors qu'ils étaient en état d'ivresse, l'ont maltraité et tué d'une balle à bout portant dans la tête.
- Si possible indications de l'unité allemande. Nom des officiers Commandant les unités : S.S. N°59230. Lieutenant BIALA, Chef de l'unité. S/officier SCHMITT Feldwebel. Commandant se trouvait à Louviers (Nom ignoré) »

Rapport de la brigade de gendarmerie de Louviers, 4 février 1946 (Source : Service historique de la Défense)

PROCÈS-VERBAL relatant Renseignements judiciaires sur le meurtre de AUBINEAU et sur l'arrestation de 2 jeunes gens, commis par des Allemands à Acquigny

« Le 23 août 1944 vers 20 à 21 heures, trois jeunes gens, correspondant aux noms suivants, AUBINEAU, Marc, BOUTEILLER, Louis et AUTIER, André ont été arrêtés par les Allemands sur la route de Vernon, au Goulet et amenés en auto à Acquigny où ils ont été incarcérés à l'ancienne prison. Là ils ont subi un interrogatoire. Les nommés BOUTEILLER et AUTIER, disant ne pas connaître AUBINEAU, ont été extraits de la prison vers 23 heures et emmenés à la propriété J. où les officiers allemands festoyaient. AUBINEAU était resté seul à la prison.

D'après les dires de BOUTEILLER et AUTIER qui ont été par la suite déposés dans une propriété voisine avec un aviateur américain, les Allemands ivres ont tiré dans la prison où était AUBINEAU des coups de mitraillette ou de revolver.

Le 24 août au matin, ayant appris qu'un Français avait été tué dans l'ancienne prison, je m'y suis rendu avec une civière pour enlever le corps. Il était tombé à terre, la face contre le sol, avec un trou de balle à la tempe droite, qui provenait certainement d'un revolver. Le sang était coagulé sur sa figure, et j'ai constaté en le déshabillant qu'il avait été blessé par trois balles à l'épaule et une dans les côtes (côté droit). À la porte de la prison, le Lieutenant VON PAPEN, Commandant de la formation, qui a séjourné assez longtemps dans la commune d'Acquigny, m'a donné l'ordre de ne faire aucune cérémonie pour l'inhumation de ce Français.

Je ne peux vous donner aucun renseignement concernant le n° d'immatriculation de cette unité allemande, qui stationnait à cette époque, coupable de ce meurtre et que commandait ce soi-disant VON PAPEN.

AUBINEAU était inscrit au Groupe de résistance de Vernon, réfractaire appelé en Allemagne, venu se cacher au Goulet en mai 1943 chez M. CONNARD, Maurice, cultivateur, demeurant au dit pays. Il était originaire de Olivet (Loiret) où il exerçait la profession de plombier au n°22 rue Nationale.

Les nommés BOUTEILLER, Louis a donné comme adresse, quartier Rufigny à Yvetot (Seine-Inférieure) et AUTIER, André, chez Madame MASCRE, au Goulet, tous deux faisant partie de la résistance de Vernon. Leur chef de groupe de résistance était le mari de l'institutrice du Goulet. »



Réponds aux questions en argumentant tes réponses à partir des documents ci-dessus :

Pourquoi Marc Aubineau avait-il rejoint la Résistance ?

Quelles sont les circonstances de son arrestation ? Quel sort lui a-t-il été réservé ?

En quoi peut-on qualifier le meurtre de Marc Aubineau de crime de guerre ?